



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

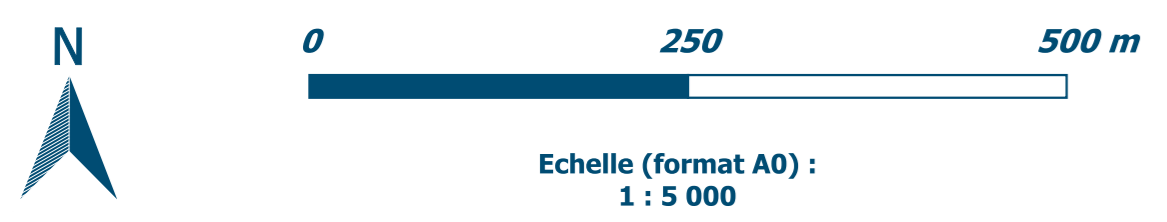
Commune de Richebourg

Plan de zonage


Vu pour être annexé à la délibération en date du 16 décembre 2025

PLU approuvé le : 29 juin 2006	PLU modifié le : 25 juin 2024
-----------------------------------	----------------------------------

Par délégation du Président,
La Vice-Présidente chargée du foncier et de l'urbanisme
Corinne LAVERSIN



Réalisation CA de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Octobre 2025
Source CABRALIX / Direction de l'Urbanisme
Carte éditée le 22/10/2025



Légende

- Limite de zonage
- Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-42 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE	
R1	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa
R2	Pour la réalisation d'un espace public
R3	Pour la réalisation d'un nouveau centre scolaire
R4	Pour la réalisation d'une voirie de desserte de la zone 1AUa
R5	Pour la création d'une voirie de désenclavement